

HISTOIRE

1

L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA COLLABORATION DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN FRANCE

Comment ont évolué les mémoires de la Résistance et de la collaboration ?

► **« La fabrication » du mythe de la France unie dans la Résistance (1945-1973)**

- **Les Français divisés à la Libération.** La Libération (1944-1945) ouvre une période troublée dans un climat de quasi-guerre civile. Les premiers mois de la libération du territoire à l'été 1944 s'accompagnent de représailles sur les collaborateurs notoires ou supposés (9 000 exécutions sommaires) ou sur les femmes ayant entretenu des relations intimes avec l'occupant (20 000 femmes « tondues »). À cette sanglante « épuration sauvage » non exempte de débordements, succède une « épuration légale » durant laquelle s'ouvrent les débats de la collaboration lors de grands procès retentissants. Sont jugés les principaux dirigeants de Vichy (Pétain, Laval), des écrivains collaborationnistes (Brasillach), les collaborateurs économiques (Louis Renault). Vichyssois, collaborateurs ou collaborationnistes doivent répondre de leur attitude pendant l'Occupation. Les passions déchaînées par les violences et les procès de l'épuration poussent le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) à refermer au plus vite les débats ouverts par les comportements des uns et des autres durant l'Occupation. Dès janvier 1945, en réponse à François Mauriac, dénonçant une forme d'aveuglement de l'épuration, Albert Camus pose le problème de l'épuration en ces termes : « Un pays qui manque son épuration, manque sa rénovation ». La volonté de réconcilier les Français, de fonder une identité retrouvée, de reconstruire un récit national incite dès lors les autorités à limiter l'épuration et à réfléchir à un processus de réconciliation.
- **Des lois pour réconcilier les Français.** Entre 1946 et 1953, quatre lois d'amnistie sont votées au Parlement en faveur des collaborateurs sanctionnés par les tribunaux dans le cadre de l'épuration judiciaire. Elles sont l'occasion de véritables débats où se joue une première bataille des mémoires. La question est de savoir s'il faut oublier, pardonner, réhabiliter ou gracier. Les gouvernements de la IV^e République après 1947 entendant œuvrer à un processus de réunification nationale, visent aussi à réintégrer une partie du personnel politique de la droite vichyste. Les lois doivent mettre fin aux divisions. La loi du 24 juillet 1953 accorde une amnistie générale sauf pour les crimes les plus graves.



- **Du mythe d'une France « résistancialiste » au triomphe d'une mémoire gaulliste de la Résistance.** Dès la fin de la guerre, les communistes et les gaullistes font une lecture héroïque de la Résistance. Le Parti communiste se présente comme « le parti des 75 000 fusillés » (les historiens estiment que ce nombre est très exagéré) tandis que le général de Gaulle se présente comme le chef d'une nation résistante et minimise les crimes de Vichy. Alors que les Français sont globalement présentés comme des résistants, une contre-mémoire maréchaliste se structure après la mort de Pétain en 1951 grâce à la parution de l'ouvrage de l'historien Robert Aron en 1954 (*Histoire de Vichy*). Se construit la thèse du glaive et du bouclier selon laquelle Pétain cherchait à protéger les Français pour préparer la Libération par de Gaulle, « tous deux étaient également nécessaires à la France ». Cette thèse survivra jusqu'à la fin de la période gaullienne. Le retour du général de Gaulle à la tête du pays en 1958 consacre le mythe d'une France unie dans la Résistance, Vichy étant ramené à une courte parenthèse d'une longue et glorieuse histoire. Le refoulement de Vichy et l'exaltation de l'épopée résistante trouvent à s'exprimer lors du discours d'André Malraux à l'occasion de la cérémonie de transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964. Chef de la Résistance, artisan de l'union des forces résistantes, homme de gauche rallié à de Gaulle, qui fit le sacrifice de sa vie pour sa patrie, Moulin représentait idéalement « le visage de la France » combattante et unie.

La mémoire de la Résistance et la collaboration

- Été 1944 : Épuration sauvage puis légale
- 1953 : Dernière loi d'amnistie relative à la collaboration
- 1964 : Discours d'André Malraux lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon
- 1971 : Sortie au cinéma du film de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié*
- 1973 : Parution en français du livre de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy*
- 1994 : Procès de Paul Touvier, ancien chef de la Milice lyonnaise
- 2008 : Nicolas Sarkozy fait lire dans les écoles la lettre du jeune résistant communiste Guy Mocquet
- 2013 : Commémoration de la Résistance fixée au 27 mai de chaque année

► **L'Histoire et les mémoires de la Résistance et de la collaboration (1973 à nos jours)**

- **La fin du « mythe résistancialiste » (Henri Rousso).** Le départ du général de Gaulle du pouvoir en 1969 ouvre une nouvelle période. La présidence



de Georges Pompidou (1969-1974) est en effet marquée par une rupture mémorielle. En 1971, la sortie du film documentaire de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié*, tourné à Clermont-Ferrand, réveille un passé enfoui. D'une durée de quatre heures, le film plonge dans la mémoire collective de l'Occupation, met l'accent sur les comportements quotidiens des Français et révèle leur ambiguïté face à l'occupant. Le film témoigne d'une France passive, voire franchement collaboratrice. Le film ouvre ainsi une nouvelle phase mémorielle comme un « miroir brisé » selon l'expression de l'historien Henri Rousso (*Le Syndrome de Vichy*, 1987). Le trouble suscité par le film (seulement diffusé à la télévision en 1981) est nourri la même année par la polémique concernant Paul Touvier. Chef de la milice lyonnaise, condamné à mort après la guerre, son évasion lui permet d'échapper à la sentence. Fugitif pendant vingt ans, Touvier réussit à être gracié par le président Pompidou. Les vives réactions suscitées par cette décision obligent Pompidou à se justifier. Il entend par cette décision ne pas ouvrir les plaies d'un passé douloureux (« Le moment n'est-il pas venu de jeter le voile ? ») et remettre en question l'unité nationale. Deux ans plus tard, la traduction française du livre de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy*, brise définitivement le mythe résistancialiste. Bâti à partir des archives allemandes conservées aux États-Unis, le livre défait la thèse du bouclier et de l'épée. Paxton décrit l'ampleur de la collaboration du régime de Vichy, montre qu'il n'y a pas eu de double jeu de sa part mais bien au contraire une volonté active de collaborer en devançant même les ordres allemands.

La mémoire est un rapport subjectif du passé. Elle opère un tri sélectif des événements passés et reconstitue le passé selon la personnalité de la personne qui les a vécus. Cette mémoire individuelle est par conséquent très partielle. Lorsque les souvenirs sont liés à des traumatismes vécus par un groupe défini et qu'ils sont mis en commun et transmis aux générations suivantes, ils forment alors une mémoire collective qui forge une identité. Les groupes mémoriels ont alors la volonté de faire reconnaître par l'État une expression publique et institutionnelle (loi mémorielle, monuments commémoratifs...) formant une politique de la mémoire.

L'histoire est la science qui étudie le passé. Elle possède des méthodes d'investigations qui reposent sur la recherche de sources permettant d'appréhender le passé, l'analyse critique de ces sources et la confrontation des différentes sources entre elles. Le traitement de ces sources aboutit à une écriture et à une mise en récit ; elle est donc un projet et une construction intellectuels du passé. Elle vise toutefois à l'objectivité.

- **Le retour d'une mémoire refoulée et les polémiques des années 1980 et 1990.** L'arrestation des derniers criminels nazis ramène au-devant de la scène médiatique et de l'opinion publique ce passé longtemps enfoui. L'arrestation de Klaus Barbie en 1983 et son procès en 1987 sont l'occasion de

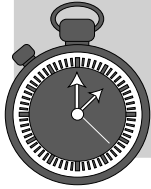


refaire le procès de la collaboration. L'ancien chef de la gestapo lyonnaise est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. À la lumière de nombreux travaux historiques et grâce à l'accès à de nouvelles archives, de nouvelles responsabilités sont mises au jour et de nouvelles poursuites engagées pour « crime contre l'humanité », crime qui demeure imprescriptible. Plusieurs procès dans les années 1990 veulent punir certains responsables du régime de Vichy. Le cas Touvier réapparaît. Celui-ci est finalement arrêté en 1989. Son procès en 1994 remue le passé de la collaboration et la nature du régime de Vichy. La même année, le livre de Pierre Péan (*Une jeunesse française*, 1994) révèle le passé de François Mitterrand, alors président de la République, au service de Vichy avant de rejoindre la Résistance. L'attitude des Vichysto-résistants selon l'expression de l'historien Jean-Pierre Azéma complexifie un passé que l'on a trop simplifié.

- **Depuis 2000, apaisement des mémoires et nouvelles revendications mémorielles.** Après deux décennies durant lesquelles le syndrome de Vichy est « *un passé qui ne passe pas* » (H. Rousso), où la France collaboratrice a relégué au second plan la France résistante, les années 2000 voient de nouveau la volonté de célébrer la Résistance. Nicolas Sarkozy décide de se rendre tous les ans sur le Plateau des Glières où ont péri plusieurs dizaines de maquisards. Il décide également de faire lire dans les établissements scolaires la dernière lettre de Guy Moquet, jeune résistant communiste fusillé à l'âge de 17 ans. François Hollande célèbre lui aussi la Résistance en instaurant un jour de commémoration fixé le 27 mai, jour où fut créé le Conseil National de la Résistance par Jean Moulin. En 2015, il fait entrer quatre grandes figures de la Résistance au Panthéon (Germaine Tillion, Geneviève Antonioz de Gaulle, Pierre Brossolette, Jean Zay). Par ailleurs, de nouvelles mémoires de la Seconde Guerre mondiale émergent et réclament une forme de reconnaissance de la Nation. La sortie du film de Rachid Bouchareb en 2006, *Indigènes*, ouvre le débat à propos de l'action des soldats coloniaux qui ont participé à la Libération du territoire.

À retenir

- Jusqu'au début des années 1970, la collaboration a été fortement passée sous silence alors que la Résistance a été survalorisée : c'est le mythe résistancialiste.
- Des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990, une forme de contre mythe se construit en faisant revenir à la surface les faits de la collaboration.
- Les années 2000 connaissent une vision plus nuancée et un apaisement des mémoires avec la disparition des derniers témoins de cette période.



TOP CHRONO

C'est l'interro !

1. QCM



- a. L'année de sortie du film *Le Chagrin et la Pitié* est :
- 1961 1971 1981 1991
- b. L'ouvrage *Histoire de Vichy* a été écrit par :
- François Mauriac Robert Paxton
- Henri Rousso Robert Aron
- c. Paul Touvier a été gracié par le président
- Georges Pompidou François Mitterrand
- Jacques Chirac Nicolas Sarkozy

2. Définitions



- a. Le résistancialisme est...

.....

.....

.....

- b. La thèse du glaive et du bouclier est...

.....

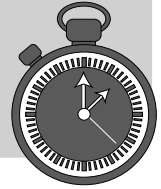
.....

.....

3. Associez chaque personnalité à une année.



- | | | |
|-----------------|---|--------|
| KLAUS BARBIE | • | • 1945 |
| ROBERT PAXTON | • | • 1964 |
| JACQUES CHIRAC | • | • 1973 |
| ANDRÉ MALRAUX | • | • 1971 |
| PHILIPPE PÉTAIN | • | • 1987 |
| MARCEL OPHÜLS | • | • 1995 |



4. Pour les quatre personnalités ci-dessous, expliquez en quoi elles sont liées à la mémoire de la Résistance et de la collaboration.  15 min

a. Klaus Barbie

.....
.....
.....

b. Paul Touvier


.....
.....
.....

c. Robert Paxton

.....
.....
.....

d. Marcel Ophüls

.....
.....
.....

5. Montrez en quelques lignes en quoi le début des années 1970 est une rupture mémorielle concernant la mémoire de la collaboration et de la Résistance ?  15 min

.....
.....
.....

L'HISTORIEN ET LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION ET DU GÉNOCIDE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Quelles sont les principales évolutions de la mémoire de la déportation et du génocide depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

► « Le grand silence » (1945-1961) (Annette Wieviorka)

- **Entre silence et oubli.** Dans l'immédiat après-guerre, les rescapés des camps d'extermination peinent à se faire entendre. Si certains ont du mal à parler de ce qu'ils ont vécu, beaucoup d'entre eux comme Simone Veil (*Ma vie*, 2007) évoquent le peu d'intérêt des gens pour la souffrance particulière des victimes de la déportation « raciale ». D'autres signalent que les témoignages mettaient mal à l'aise ceux qui les écoutaient ou n'étaient pas compris par leurs interlocuteurs tant le processus d'extermination paraissait hors de sens. Dans ces conditions, la plupart des victimes se sont réfugiés dans le silence pendant très longtemps. Par ailleurs, la déportation raciale et le génocide peinent aussi à faire reconnaître leur spécificité de toutes les autres formes de déportation (prisonnier de guerre, déporté du STO, déportés politiques). Dans le film documentaire d'Alain Resnais *Nuit et Brouillard*, sorti en 1955, camps de concentration et camps d'extermination sont mal distingués. Le film, intitulé du nom du décret imposant la déportation des résistants aux nazis, célébrait la figure du Résistant combattant pour la Libération du pays laissant alors peu de place aux victimes de la déportation non pas pour ce qu'ils avaient fait (résistance politique) mais pour ce qu'ils étaient (Juifs).
- **Le procès d'Adolf Eichmann et la fin du « grand silence ».** L'arrestation et le procès d'Adolf Eichmann en Israël en 1961 constituent un tournant et un électrochoc qui connaît un retentissement mondial. De nombreuses victimes appelées à témoigner contre l'un des plus hauts responsables de la « Solution finale » permettent de libérer la parole et de mieux prendre en considération une mémoire longtemps tronquée ou marginalisée depuis la fin de la guerre. La mémoire de la déportation des Juifs de France sort dès lors de la confidentialité pour mieux s'affirmer dans l'espace public.